



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:  
*l'Europe investit dans les zones rurales*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES



Alter Eco

[www.altereco-env.com](http://www.altereco-env.com)

# SITES NATURA 2000

## FR830 2014 & 2015

## Les GRIVALDES &

## TEISSIERES

# RAPPORT D'ACTIVITE 2019

## Introduction

Le bilan d'activité fait le point sur l'animation conjointe des deux sites Natura 2000 dénommés « les Grivaldes » et « Teissières » pour l'année 2018, septième année de mise en œuvre des DOCOB.

Pour mémoire ceux-ci ont défini six objectifs de développement durable:

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 21 mesures ont été identifiées dans les DOCOB : selon les sites, 8 à 10 relèvent de la gestion ; 3 à 4 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent donc autour de 9 axes :

1. Mise en œuvre de la contractualisation
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles
3. Assistance, évaluation des incidences, veille écologique
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
5. Communication, sensibilisation et Information
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site
8. Mise à jour du Docob, FSD
9. Suivi de la mise en œuvre, bilans

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.

Le DOCOB et l'actualité des sites sont disponibles sur les pages internet dédiées aux sites Natura 2000 : sur l'internet des services de l'Etat dans le Cantal :

[http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal-r699.html?page=rubrique&id\\_rubrique=699&id\\_article=976&masquable=OK](http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal-r699.html?page=rubrique&id_rubrique=699&id_article=976&masquable=OK) et

[http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal-r699.html?page=rubrique&id\\_rubrique=699&id\\_article=980&masquable=OK](http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal-r699.html?page=rubrique&id_rubrique=699&id_article=980&masquable=OK)

ou sur le site Web d'Alter Eco : [http://www.altereco-env.com/crbst\\_42.html](http://www.altereco-env.com/crbst_42.html)

Aucune collectivité territoriale n'a pour l'instant souhaité devenir structure porteuse des DOCOB, l'Etat en a confié par appel d'offres l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels à l'origine de la proposition du site et co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les chauves-souris est en charge de cette animation à hauteur de 20 % de son temps de travail annuel 2019.



Entrée de galerie sur Teissières



Forêt inondée au bord du Goul au Batut



## 1. Mise en œuvre de la contractualisation

Il n'y a plus d'engagement en contrat MAEC. Le suivi des parcelles précédemment engagées se fera de façon plus étalé dans le temps, dans l'optique de déceler d'éventuelles modifications de pratiques.

### 1.1 Les contrats forestiers

Le contrat forestier de la mesure « îlot de sénescence » dans la partie Bancarel du site de Teissières a enfin trouvé son aboutissement au second semestre 2019, une fois réglée la question de la communalisation des biens de section de la commune de Leucamp (1<sup>er</sup> trimestre 2019) et la possibilité d'actionner le logiciel d'instruction des demandes de paiement de l'aide européenne. En effet la région Auvergne-Rhône-Alpes n'a ouvert l'outil d'instruction et de paiement qu'en décembre 2018. Il aura encore fallu qu'une adaptation spécifique soit élaborée (août 2019) pour les dossiers portés par les collectivités (contrats avec autofinancement) et refaire la demande administrative, le formulaire ayant été modifié au 1<sup>er</sup> juillet.

### 1.2 les contrats « ni-ni »

Le seul contrat « ni-ni » a avoir été signé sur les sites de Teissières et des Grivaldes concernait l'aménagement du comble d'une grangette en gîte dédié aux chiroptères. Avec les mêmes affres dans la gestion administrative que pour le contrat forestier, l'issue fut cependant un peu plus rapide, puisqu'après le déblocage de l'outil d'instruction et de paiement (décembre 2018) et la saisie de la demande fin janvier 2019, les bénéficiaires ont pu percevoir au printemps l'aide de près de 1600 € pour leur petit dossier initié au printemps 2017.

Il est à noter que lors de la visite estivale du gîte, 1 femelle de Petit Rhinolophe et son juvénile de l'année occupait le comble.

### 1.3 Les chartes Natura 2000

Aucune autre charte n'a été engagée en 2019 du fait d'un faible niveau de compensation TFNB aux collectivités.

## 2. Mise en œuvre des actions non contractuelles

Après plusieurs années de réalisation de petits travaux conservatoires en régie au service de la préservation de gîtes à chauves-souris, au grès des besoins et des demandes de prise en charge, l'année 2019 a connu un repli. La plupart des situations les plus urgentes ayant été déjà traitées, nous avons consacré le temps prévu sur ce poste de l'animation à contrôler et entretenir les lieux.

Ainsi dans le site des Grivaldes, comme nous nous y étions engagés auprès du propriétaire qui laisse son bâti de Lagarrigue à disposition des chauves-souris et à l'issue de la période de présence des rhinolophes, nous avons procédé à l'entretien annuel des abords des deux grangettes où la végétation redevient envahissante. Nous avons également par deux fois procédé au remplacement de plaques de toile goudronnée, à chaque fois à la suite de coups de vent qui ont endommagé ces toitures précaires.

Avec l'aide de la commune de Ladinhac et l'employé communal qu'elle a bien voulu détacher pour procéder avec des outils adaptés au gyrobroyage des abords de ce pignon, nous avons dégagé les lieux afin que des entreprises de maçonnerie puissent évaluer le coût de la rénovation.

Après la défaillance de la première entreprise de maçonnerie du secteur (refus de revoir une option moins couteuse de son devis) nous avons sollicité et emmené sur place une autre entreprise locale mais malgré d'innombrables relances, nous n'avons pu obtenir aucun devis de réparation du pignon de la grange principale dont l'état de délabrement fait craindre un effondrement complet.



### 3. Assistance, évaluation d'incidence, veille écologique

Durant l'année 2019 s'est déroulée l'évaluation d'incidence nécessaire à la mise en sécurité des anciens ouvrages miniers de la mine de Teissières. Celle-ci a en effet été considérée comme « orpheline » par les services de l'Etat, ce qui conduit ceux-ci à endosser l'essentiel de la responsabilité juridique de l'après mine. Avant d'envisager des travaux de sécurisation des ouvrages, étant donné l'intérêt de ceux-ci pour les chauves-souris, une évaluation des enjeux et du fait que le site est concerné par Natura 2000, une évaluation des incidences a été prescrite. Le BRGM a confié à l'ONF délégation des Montagnes d'Auvergne le soin de la conduire.



Excavations panneautées et clôturées provisoirement

L'animateur du site a été étroitement associé à sa réalisation, non seulement parce qu'il détient l'essentiel de la connaissance autour des chauves-souris, étant l'observateur principal depuis une vingtaine d'années. Mais aussi parce que sa fonction d'animateur l'invite à accompagner les porteurs de projets et les bureaux d'études lors de leurs missions.

Alter Eco a donc compilé ses données chiroptérologiques, en a fait l'analyse diachronique et fait le porté à connaissance auprès de l'expert de l'ONF. Il a participé à plusieurs visites du site, afin de guider les différents participants (DREAL, BRGM, ONF, entreprises), localiser les ouvrages, intervenu à des moments clés de l'expertise (campagne de capture au filet notamment) à la demande de l'expert, et fait part de ses remarques lorsqu'il lui fut transmis les projets d'évaluation.

C'est un accompagnement de longue haleine qui a pris beaucoup de temps d'animation en 2019, mais d'une importance capitale pour que les enjeux de conservation des chiroptères sur ce site soient bien évalués et pris à leur juste mesure.

Lors des travaux de clôture confiés à une entreprise de paysagistes, il a également vérifié que les préconisations qu'il avait émises aient été suivies d'effet (notamment la conservation de passages bas pour que des mammifères terrestres puissent continuer à circuler dans le site et accéder à certains ouvrages). Nous avons noté que certaines clôtures périmétriques mélangeaient plusieurs principes : grille infranchissable et simples câbles acier sur 3 rangs (voir photo de droite ci-contre) ; un dispositif peu efficace par rapport au risque que des chiens (de chasse par ex.) puissent accéder aux ouvrages et n'en pas ressortir.

Le site de Teissières souffre encore d'un certain niveau de pratique des engins motorisés concentré à présent surtout sur les motos et les buggys (nouvelle mode et fortes ventes sur les magasins aurillacois). A la suite des verbalisations menées en 2017 par le service de police de l'environnement (OFB) d'autres contrôles ont eu lieu au printemps 2019, et de nouvelles verbalisations ont eu lieu, preuve que la pratique se maintient, que la peur du gendarme ne joue pas suffisamment. Il faudra sans doute trouver d'autres approches, allant du panneautage, à l'interdiction de circulation municipale (jusqu'à là les mairies s'y sont refusé, mais nous escomptons de prochaines équipes plus sensibles à ces questions) qui pourrait du coup faire l'objet d'une communication plus active.

La fréquentation des sentiers de randonnées de la commune, dont un circuit passe par le vallon de la mine, aidera également à une prise de conscience que ces lieux isolés ne sont définitivement plus un endroit où pratiquer les sports motorisés hors des clous.

La 5<sup>ème</sup> session du festival du Diamant Vert (manifestation culturelle sur fond de land-art et de musiques électroniques) n'a pas eu lieu en 2019. Ce festival un peu confidentiel malgré les bons échos de la presse, n'attirait que quelques centaines de personnes chaque soir), l'édition 2018 a donc été la dernière et les lieux ont repris leur vocation initiale, qui reste un espace de détente et de promenade pour des familles à la recherche de fraîcheur.

#### 4. Amélioration des connaissances et suivis

Le suivi des espèces et des habitats qui ont permis la désignation du site est toujours un des pôles importants de l'animation des DOCOB. Le contrôle de l'occupation des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit renseigne un indicateur de bon état écologique des populations ; il doit être renouvelé chaque année.

##### 4.1 Utilisation des gîtes par les chauves-souris (Action E3)

La conservation de la richesse chiroptérologique du site repose pour une grande part sur l'accessibilité et la tranquillité de gîtes dans l'habitat humain.

S'assurer de celles-ci chaque année, tout en effectuant un décompte précis des populations (âge et sex-ratio) renseignent à la fois sur les dynamiques de populations comme sur l'état de conservation des gîtes et de leurs occupants.

###### 4.1.1 En été

Dans le site des Grivaldes, tous les gîtes accessibles habituellement ont à nouveau été visités 2019. Les décomptes ont été plus tardifs cette année, la reproduction des rhinolophidés ayant semblé t'être retardée par un printemps tardivement pluvieux suivi du premier épisode de canicule de l'été (qui en comptera trois). Les effectifs sont cependant comparables dans la mesure où ils ne prennent pas en compte les juvéniles (que nous avons toutefois indiqué entre parenthèse dans le tableau ci-dessous).

L'effectif de Petits Rhinolophes, théoriquement proche de 270 individus sur les deux sites (mais surtout aux Grivaldes qui concentre l'essentiel de ses gîtes) atteint 138 individus en 2019 (soit plus qu'en 2018) car même si la colonie du Mas n'a toujours pas pu être visitée (ses propriétaires ne sont pas venus cette année) celle de Gramont, toujours assez populeuse compense ce hiatus.

La dernière colonie du hameau du Batut n'a pas résisté comme il fallait s'y attendre, aux travaux de transformation en habitation de la grangette qui l'été dernier était désertée sans qu'on sache où les quelques femelles ont trouvé refuge.

Aux Aurières, un gîte assez proche, l'effectif est en baisse pour la 3<sup>ème</sup> année de suite sans que le propriétaire ni le chiroptérologue ne trouvent d'explication. A la grange de Lagarrigue le succès à la reproduction est toujours très bon avec un stock de femelle sans jeune de l'ordre d'un tiers seulement de l'effectif total (sans doute des immatures).

A Molèdes, la colonie de Murins à oreilles échancrées semble objectivement en replis (50 femelles contre près de 70 en 2018) pourtant d'après la propriétaire, la colonie est plus forte en début de saison (en témoigne le tas de guano) ; difficile de trancher car les jeunes sont sûrement volants à la date de visite et masquent par leurs mouvements des femelles potentiellement non reproductrices.



Dans le site de Teissières, la colonie de Grands Murins de Bancarel est fidèle au gîte même si lors de la visite de contrôle post-reproduction (les jeunes sont déjà volants) elle se tient en journée au plus bas possible de la charpente, coté nord au dessus de trappes pour le foin qui assurent de la fraîcheur, de la ventilation (nous sommes en période de canicule). Ailleurs dans le village c'est un peu décevant en terme d'effectif et de diversité, sauf au moulin où l'heure de visite ayant été choisie aux heures les plus chaudes pour avoir une chance de décompter la colonie de Barbastelle, qui sinon se tient au chaud derrière les lauzes. En effet en pleine chaleur, nous aurons le temps de noter plus d'une vingtaine de femelles et un paquet de juvéniles, et de voir même quelques femelles s'envoler péniblement avec leurs jeunes sur le ventre, avant que tout le monde se carapate derrière la volige.

Contrôle des gîtes été 2019 (NC = non contrôlé) entre parenthèse : nb de juvéniles

| Communes          | Lieu-dit        | Gîte               | Espèce                          | Effectifs max*  | Effectif 2018 | Effectif 2019 |
|-------------------|-----------------|--------------------|---------------------------------|-----------------|---------------|---------------|
| Lapeyrugue (15)   | Les Grivaldes   | Falaise            | Myotis myotis                   | ?               | NC            | NC            |
|                   | Roquechauffraix | Grange             | R. hipposideros                 | 9               | NC            | NC            |
| St-Hippolyte (12) | Le Mas          | Grange             | R. hipposideros<br>R. Ferrumeq. | 18<br>0         | NC<br>NC      | NC            |
|                   | Escalafont      | Grange             | R. Hipposideros                 | 10              | 0             | 0             |
| Lapeyrugue (15)   | Molèdes         | Grange             | M. emarginatus                  | 68              | 70            | 50 (50)       |
|                   |                 |                    | R. hipposideros                 | 1               | 0             | 0             |
|                   |                 |                    | R. ferrumeq.                    | 3               | 0             | 1             |
|                   |                 | Maison             | R. hipposideros                 | 25              | 0             | 0             |
|                   |                 | Gîte rural         | R. hipposideros                 | 17              | 4             | 6 (4)         |
|                   |                 |                    | R. ferrumeq.                    | 1               | 1             | 0             |
|                   |                 |                    | M. emarginatus                  | 3               | 1             | 0             |
|                   |                 | Grangette          | R. hipposideros                 | 8               | 0             | 1 (1)         |
| M. emarginatus    | 1               |                    | 0                               | 0               |               |               |
| Murois (12)       | Les Aurières    | Grange & apprentis | R. hipposideros                 | 45              | 32            | 23 (18)       |
|                   | M. emarginatus  |                    | 2                               | 0               | 1             |               |
|                   | Le Grel         | Maison             | R. hipposideros                 | 26              | NC            | NC            |
| Murois (12)       | Le Batut        | Grangette          | R. hipposideros                 | 14              | 6             | 0             |
|                   | Ladinhac (15)   | Lagarrigue         | Grangette                       | R. hipposideros | 110           | 62            |
| R. ferrumeq.      |                 |                    | 2                               | 0               | 0             |               |
| Ladinhac (15)     | En Bouesque     | Maison             | R. hipposideros                 | 1               | NC            | NC            |
|                   |                 |                    | R. ferrumeq.                    | 1               | NC            | NC            |
| Leucamp (15)      | Bancarel bas    | Grange             | M. myotis                       | 55              | 66            | 30 (29)       |
|                   |                 |                    | R. hipposideros                 | 9               | 3             | 5 (1)         |
|                   |                 | moulin             | R. ferrumeq.                    | 2               | 0             | 0             |
|                   |                 |                    | B. barbastellus                 | 50              | 3             | 25 (10)       |
|                   | sécadou         | R. hipposideros    | 1                               | NC              | 0             |               |
|                   | Bancarel haut   | Grange             | R. Ferrumeq.                    | 1               | 0             | 1             |
|                   |                 |                    | Plecotus aust.                  | 1               | 1             | 0             |
|                   |                 |                    | M. emarginatus                  | 7               | 0             | 0             |
|                   | Gramont         | Grange             | R. hipposideros                 | 10              | 3             | 6 (2)         |
|                   |                 |                    | R. ferrumeq                     | 13              | NC            | 32 (12)       |
| Teissières (15)   | Le Bos          | Appentis           | R. hipposideros                 | 1               | NC            | 0             |
|                   |                 | Grange             | R. hipposideros                 | 5               | NC            | 0             |
| <b>Total</b>      |                 |                    |                                 | <b>448</b>      | <b>252</b>    | <b>255</b>    |

\* atteint sur les dernières années

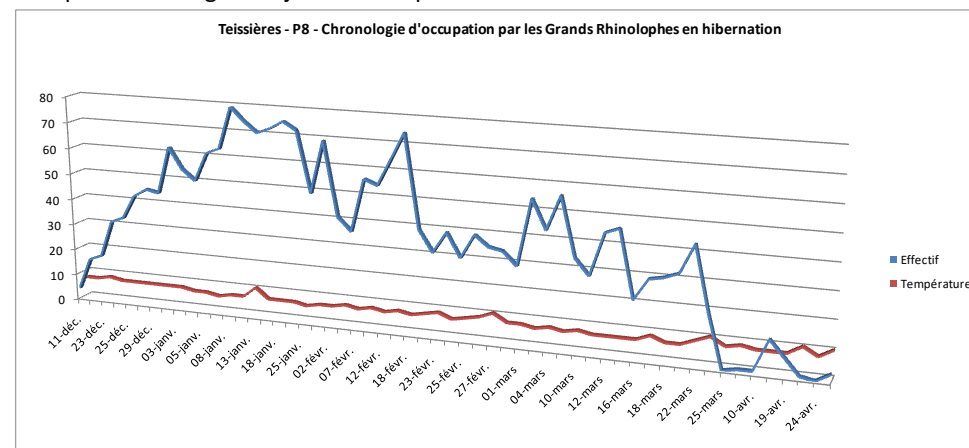
4.1.2 En hiver

Les contrôles de gîtes en période d'hibernation ont eu lieu aux dates habituelles de mi février à la faveur d'une période de froid qui nous faisait espérer le venue d'espèces frileuses.

L'effectif cumulé repart à la hausse grâce au retour de la colonie d'hibernation de Grands Rhinolophes qui est revenue occuper la descenderie de Teissières où nous l'avions recensée par éclipse.

Après avoir constaté lors d'une fin d'hiver que les animaux pouvaient se trouver en nombre inhabituel dans l'ouvrage alors que nous n'avions rien décompté lors du passage de contrôle hivernal, nous supposons qu'ils occupaient ce gîte selon certaines conditions hydro-thermométriques. Décidés à tenter d'y voir plus clair, nous avons donc installé à partir du 11 décembre 2018 un piège photo à détecteur de mouvement (et vidéo 2 fois par 24h) face à la paroi où nous avons par le passé constaté leur présence.

Le jour de la pose, 5 individus étaient déjà présents endormis, ce qui nous a permis de bien positionner l'appareil. Lors du contrôle de mi-février, environ 80 individus s'étaient regroupés et nous ne doutions pas alors d'obtenir une belle chronologie de leur occupation de ce gîte majeur du complexe minier.



Comme on le constate sur le graphe ci-dessus, l'effectif maximal ne sera atteint cet hiver qu'un gros mois, entre le 3 janvier et le 20 février 2019 (fluctuation supérieure à 51 individus avec un pic le 12/01 à 80 inds. et un creux à 37 inds le 7/02).

Contrairement à ce qui est souvent supposé, les chauves-souris ne restent pas en hibernation de façon permanente et linéaire durant l'hiver. Rares sont les journées où l'appareil n'enregistre aucun mouvement dans le groupe plus ou moins dense qui demeure fixé sur la paroi (voir les dates non successives sur l'abscisse).

A partir de la fin février, on assiste à des mouvements de plus en plus massifs, y compris en journée, ce qui laisse supposer que les animaux bougent à l'intérieur de la galerie mais évidemment ne sortent pas à l'extérieur. On ne connaît pas la raison (besoin d'exercice ? de remettre en service des fonctions vitales ?) qui conduit à de tels déplacements. Ainsi le 26/02 alors qu'il y a encore une 40<sup>n</sup> d'individus présents, il peut y en avoir moins d'une 12<sup>n</sup> visible en cours de la journée. Idem le 22/03 où sont encore visibles 44 Grands Rhinolophes vers 18h alors qu'après 20h40 il n'en restera que 2, jusqu'au retour d'un groupe d'une vingtaine à partir de 2h du matin.

Du côté des Grands Rhinolophes toujours, hors la descenderie, il semble que la désertion de l'ensemble des galeries du site que nous évoquions en 2018 s'installe puisque seulement 12 individus sont décomptés sur l'ensemble du site Natura 2000 (contre 43 individus (hors colonie) la meilleure année, 22 individus en 2018). Bien sûr il semble logique que la grosse colonie présente dans un seul ouvrage est un effet d'attraction sur les individus occupant des galeries dispersées, mais cette désaffection pourrait indiquer une moindre attractivité d'ouvrages qui aurait du mal à présenter de bonnes conditions pour assurer une léthargie (les Grands Rhinolophes ont un optimum autour de 7-9° C.). On notera que dans l'ouvrage où hibernaient cet hiver le gros de l'effectif, la température relevée, constante sur la saison et plutôt sur le bas de cette fourchette.

*Contrôle des gîtes hiver 2019 (NC = non contrôlé)*

| Communes               | Lieu-dit    | Gîte               | Espèce                 | Effectifs max* | Effectif 2018   | Effectif 2019 |   |   |
|------------------------|-------------|--------------------|------------------------|----------------|-----------------|---------------|---|---|
| Teissières-les-Bouliès | Mine du Bos | Gal. 11 (ex Gal 4) | R. hipposideros        | 5              | 4               | 9             |   |   |
|                        |             |                    | R.ferrumequinum        | 9              | 3               | 2             |   |   |
|                        |             |                    | M. myotis              | 2              | 2               | 0             |   |   |
|                        |             |                    | M. Daubentoni          | 1              | 2               | 0             |   |   |
|                        |             |                    | M. Nattererii          | 1              | 0               | 1             |   |   |
|                        |             |                    | M. mystacinus/Brandtii | 1              | 1               | 0             |   |   |
|                        |             | Gal. 10 (ex Gal 6) | Plecotus sp.           | 2              | 0               | 0             |   |   |
|                        |             |                    | R. hipposideros        | 7              | 3               | 3             |   |   |
|                        |             |                    | R.ferrumequinum        | 8              | 1               | 1             |   |   |
|                        |             |                    | Plecotus sp.           | 2              | 0               | 0             |   |   |
|                        |             | Gal. 4 (ex Gal 10) | M. Nattererii          | 3              | 0               | 0             |   |   |
|                        |             |                    | M. mystacinus/Brandtii | 2              | 0               | 0             |   |   |
|                        |             |                    | R. hipposideros        | 8              | 3               | 5             |   |   |
|                        |             |                    | R.ferrumequinum        | 1              | 0               | 0             |   |   |
|                        |             | Gal. 3 (ex Gal 11) | M. Nattereri           | 1              | 0               | 0             |   |   |
|                        |             |                    | M. Daubentoni          | 1              | 0               | 0             |   |   |
|                        |             |                    | R. hipposideros        | 5              | 3               | 1             |   |   |
|                        |             |                    |                        |                | R.ferrumequinum | 1             | 0 | 0 |

|               |                  |                        |                        |        |                  |     |   |   |
|---------------|------------------|------------------------|------------------------|--------|------------------|-----|---|---|
|               |                  | Gal. 2 (ex Gal 12)     | R. hipposideros        | 4      | 0                | 4   |   |   |
|               |                  |                        | R.ferrumequinum        | 3      | 1                | 1   |   |   |
|               |                  |                        | M. mystacinus/Brandtii | 1      | 0                | 0   |   |   |
|               |                  |                        | M. Daubentoni          | 1      | 0                | 0   |   |   |
|               |                  |                        | Plecotus sp.           | -      | 0                | 0   |   |   |
|               |                  | Gal. 16 (ex Gal 33)    | M. myotis              | 1      | 1                | 0   |   |   |
|               |                  |                        | R.ferrumequinum        | 1      | 0                | 1   |   |   |
|               |                  |                        | R. hipposideros        | 9      | 9                | 2   |   |   |
|               |                  |                        | M. nattererii          | 3      | 1                | 2   |   |   |
|               |                  |                        | M. Bechsteinii         | 1      | 1                | 1   |   |   |
|               |                  |                        | Plecotus sp.           | 2      | 0                | 0   |   |   |
|               |                  | Gal. 17 (ex Gal 33bis) | B. barbastellus        | 1      | 0                | 1   |   |   |
|               |                  |                        | M. mystacinus          | 1      | 0                | 1   |   |   |
|               |                  | P8 (ex Descenderie)    | R. hipposideros        | 3      | 3                | 1   |   |   |
|               |                  |                        | R.ferrumequinum        | 86     | 3                | 80  |   |   |
| Leucamp (15)  | Bancarel         | Roquefeuille           | R. hipposideros        | 17     | 17               | 8   |   |   |
|               |                  |                        | R.ferrumequinum        | 3      | 2                | 5   |   |   |
|               |                  |                        | M. Daubentoni          | 1      | 0                | 1   |   |   |
|               |                  |                        | M. Nattererii          | 1      | 1                | 0   |   |   |
|               |                  |                        | Plecotus sp.           | 1      | 0                | 0   |   |   |
|               |                  | Poudrière              | R. hipposideros        | 12     | NC               | NC  |   |   |
|               |                  |                        | R. ferrumequinum       | 4      | NC               | NC  |   |   |
|               |                  | Puits                  | R. ferrumequinum       | 2      | /                | /   |   |   |
|               |                  |                        |                        |        |                  |     |   |   |
|               |                  | Roque Ht               | R. hipposideros        | 8      | 8                | 9   |   |   |
|               |                  |                        | R. ferrumequinum       | -      | 1                | 0   |   |   |
|               |                  | Vézels-Roussy (15)     | Caylus                 | Gal. 1 | R. hipposideros  | 5   | 2 | 2 |
|               |                  |                        |                        |        | R. ferrumequinum | 2   | 1 | 1 |
|               |                  |                        |                        |        | M. mystacinus    | 1   | 0 | 0 |
|               |                  |                        |                        |        | M. Bechsteinii   | 1   | 0 | 0 |
| M. Nattererii | 4                |                        |                        |        | 0                | 0   |   |   |
| Plecotus sp.  | 1                |                        |                        |        | 0                | 0   |   |   |
| Gal. 2        | R. ferrumequinum |                        |                        | 1      | 2                | 0   |   |   |
|               | R. hipposideros  |                        |                        | 2      | 1                | 0   |   |   |
|               | M. mystacinus    |                        |                        | 1      | 0                | 0   |   |   |
|               | Plecotus sp.     |                        |                        | 1      | 0                | 0   |   |   |
| Gal. 3        | R. hipposideros  |                        |                        | 4      | 4                | 4   |   |   |
|               | R. ferrumequinum |                        |                        | 8      | 8                | 1   |   |   |
|               | M. Bechsteinii   |                        |                        | 1      | 0                | 0   |   |   |
|               | M. Nattererii    |                        |                        | 1      | 0                | 0   |   |   |
| Gal. 4        | R. ferrumequinum |                        |                        | 1      | 0                | 0   |   |   |
| Total         |                  |                        |                        | 234    | 85               | 158 |   |   |



Le contrôle hivernal a lieu après un long épisode neigeux et cela permettra de noter des espèces qui rentrent dans les mines seulement lors de coups de froid.

Leur nombre est resté faible mais 5 espèces différentes de myotis ont été contrôlées dans de rares galeries (la 16 à Teissières et Roquefeuille à Leucamp) ; le Murin de Bechstein était de nouveau fidèle à son trou de fleuret, une espèce assez rare pour signaler sa présence.



Il n'y a pas que des chauves-souris sous terre : un paon du jour, une grenouille rousse s'y trouvent

Un essai de compilation sur les 5 dernières années qui montre que 2016 est toujours atypique et que 2019 sera la seconde moins bonne année de contrôle hivernal.

| Sites           | 2015 | 2016 | 2017     | 2018 | 2019     | Moy.interannuelle |
|-----------------|------|------|----------|------|----------|-------------------|
| Mine Teissières | 41   | 29   | 54 (+86) | 37   | 38 (+80) | <b>39,8</b>       |
| Mine Bancarel   | 36   | 10   | 23       | 29   | 23       | <b>24,2</b>       |
| Mine Caylus     | 7    | 10   | 8        | 19   | 8        | <b>10,4</b>       |
| Total           | 84   | 49   | 85       | 85   | 69       | <b>74,6</b>       |

### 2.1.2 Suivis spécifiques des espèces à enjeux dans les sites

Les rhinolophidés sont les espèces les mieux représentées dans les sites à la fois en reproduction mais aussi en hibernation. Chaque année nous tentons de préciser encore plus la distribution des métapopulations qui exploitent les périmètres et leurs environs. Par opportunité, ou en suivant des informateurs sensibles à ces espèces discrètes, nous

visitions de nouveaux bâtiments, espérant poser de nouveaux jalons dans la connaissance, compenser également par la découverte de nouvelles colonies, la disparition ponctuelle de certains gîtes.

La colonie de reproduction mixte Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrés par nous découverte en 2017 à quelque distance du site de Teissières a été suivie à nouveau du fait de son interdépendance avec ce dernier lors du cycle d'hibernation des Grands Rhinolophes. Le comptage crépusculaire s'étant avéré le plus efficace et le moins perturbant, nous avons encore une fois mobilisé d'autres observateurs pour suivre les sorties multiples de ce gîte par décompte à vue et assisté d'un détecteur en hétérodyne pour tenter de discriminer les espèces.

Les résultats démontrent son importance pour la reproduction dans l'environnement du site Natura 2000 : 159 Grands Rhinolophes, 120 Murins à Oreilles Echangrées, et 14 Petits Rhinolophes ont quitté le comble ce soir là.

Si on compare à l'effectif de Grands Rhinolophes décomptés plus tôt en saison en 2018 (94 individus) on se rend compte que le comptage de ce début août incluait donc pas mal de juvéniles volants.

Cette soirée a permis à nouveau de voir, d'entendre et d'enregistrer les évolutions de deux Grandes Noctules en chasse au dessus de la chapelle.

### 2.1.3 Autres suivis (Action E4)

Pour la première fois depuis très longtemps aucun couple de Faucon pèlerin n'est présent sur les falaises des deux sites (aux Grivaldes et à Bancarel). Sur ce dernier nous étions habitués à ce que la reproduction soit l'arlésienne pour des raisons qui nous échappent. La dernière fois où des jeunes s'étaient envolés du site, nous avons déployé un dispositif de surveillance et d'isolement de l'aire vis-à-vis des badauds, mais l'année suivante, celle-ci n'avait pas survécu à l'hiver et la ré-installation s'est trouvée compliquée par la disparition d'un des adultes du couple (remplacé par un immature).

Aux Grivaldes par contre, le couple, fidèle au site depuis une dizaine d'années, ne s'est jamais manifesté ; aucun oiseau n'ayant été observé de toute la saison, ce qui n'a pas laissé d'interpeller les habitants du Batut, habitué à cette présence virevoltante.



## 5 Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur s'attache lors de ces rencontres avec les acteurs des sites, à les faire connaître, leurs richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

### La Lettre d'Information du Site :

Aucune lettre d'information n'était programmée par le COPIL en 2019.

### L'information sur le Web :

Peu d'évolutions ont eu lieu durant l'année 2019 dans ce domaine, l'animateur a veillé à actualiser l'information disponible essentiellement sur une page dédiée du site Web d'Alter Eco ([www.altereco-env.com/crbst\\_42.html](http://www.altereco-env.com/crbst_42.html))

### L'information via les bulletins municipaux ou communautaires

Aucune commune n'a sollicité l'animateur pour fournir de l'information afin d'enrichir leurs sites web communaux. Nous n'avons pas non plus démarché les collectivités devant le succès aléatoire de cette démarche volontaire par le passé.

## 6 Mise en œuvre et animation du DOCOB (et divers)

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement. Un tableau de bord interne à la structure d'animation est toujours renseigné au fur et à mesure de l'avancement des missions ; il permet de décompter les temps passés et justifier de la réalisation des différentes actions inscrites au programme annuel.

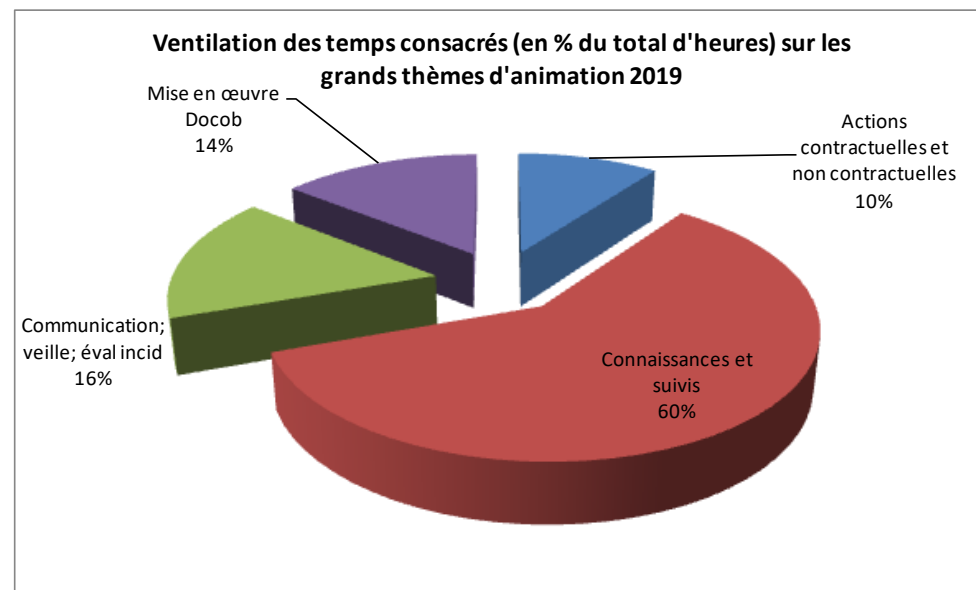
Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès des correspondants Natura 2000 de la DDT du Cantal qui ont changé en cours d'année.

Enfin, cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au contrôle budgétaire de la mission d'animation, et à l'écriture du présent bilan annuel.

## 7 Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (dont la participation d'éco-volontaires pour les suivis de connaissance) aux deux sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières (budget mutualisé sur les deux sites) se décompose comme suit sur une base 2019 de **217 heures**, en conformité avec le budget prévisionnel (227 heures).

Dans le graphique ci-après, on constate que la répartition des temps consacrés aux différentes missions s'est déséquilibré en 2019 avec la baisse (de 29 à 10% du total) des actions conservatoires (moins de petits travaux ; plus de contrats) et un doublement (de 32 à 60%) des initiatives en regard de la connaissance et des suivis qui avaient baissés précédemment. Un troisième pôle s'avère soutenu grâce cette année à l'importance du dossier d'évaluation d'incidence de la mise en sécurité des mines de Teissières.



## 8 Difficultés rencontrées

Encore une fois, ce sont les aléas autour de l'aboutissement du contrat forestier toujours pas levés en 2019 qui freinent toujours la possibilité de communiquer, et surtout de persuader d'autres acteurs de s'engager dans cette voie.

L'échec à trouver une solution concrète pour conforter la grange de Lagarrigue, toujours par défaut de trouver une entreprise de maçonnerie crédible, fait toujours peser une épée de Damoclès sur ce gîte majeur du site des Grivaldes.

## **9 Perspectives 2020**

Alter Eco, structure animatrice est à nouveau choisie pour œuvrer dans les sites pour la huitième année.

Elle s'attachera à préparer un 9<sup>iem</sup> COPIL, sans doute accompagné d'une visite des sites où des travaux conservatoires ont été mobilisés. Dernière année d'engagement de contrats, les contacts préalables initiés dans l'attente de l'aboutissement du contrat forestier sur Leucamp pourraient déboucher avant la clôture des crédits. La nouvelle Lettre d'Information des Sites, sera aussi un support de communication autour d'exemples locaux démonstratifs.

Pour la connaissance, nous envisageons de réitérer le monitoring de l'hibernation des Grands Rhinolophes dans l'ouvrage de Teissières qui les accueillent de façon irrégulière. Nous pensons également procéder de même pour documenter la chronologie de la colonie de Murins à oreilles échancrées de Molèdes.

Enfin la présence récurrente de Murins de Bechstein sur le site de Teissières, nous interroge car l'espèce est plutôt exigeante sur ses habitats forestiers. Trouver son gîte serait digne d'intérêt et nous tenterons d'en capturer un exemplaire pour une fois équipé d'une puce télémétrique, le localiser.